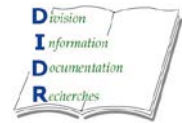


16 avril 2019



L'insurrection de 2018 à Anjouan et ses suites

Avertissement

Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofptra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofptra ou des autorités françaises.

Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) [cf. https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.

Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofptra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1. Contexte de la manifestation du 15 octobre 2018	3
1.1. Le référendum du 30 juillet 2018	3
1.2. Marginalisation de l'opposition	4
2. La manifestation du 15 octobre 2018 et l'insurrection	5
2.1. Déroulement de l'insurrection (15/10/2018 au 20/10/2018)	5
3. Après l'insurrection.....	6
3.1. Dispersion du parti <i>Juwa</i> et élection présidentielle	6
3.2. La possibilité d'une implication de la France.....	7
Bibliographie.....	8

Nota : La traduction des sources en langues étrangères est assurée par la DIDR.

1. Contexte de la manifestation du 15 octobre 2018

Deux points en particulier, la remise en cause du procédé de la « *tournante* » et la marginalisation de l'opposition, ont abouti à l'organisation de la manifestation du lundi 15 octobre à Mutsamudu, la capitale de l'île d'Anjouan, laquelle engendre dans les jours qui suivent une insurrection et la mise en place d'un couvre-feu dans la ville¹.

1.1. Le référendum du 30 juillet 2018

La manifestation du 15 octobre est organisée principalement pour dénoncer des pratiques, jugée anticonstitutionnelles par une partie de la population. En l'occurrence le point de tension réside dans la remise en cause tacite des accords de Fomboni (2001).

L'histoire de l'Union des Comores est marquée par la lutte des îles entre elles pour une équité plus grande dans le processus démocratique. Anjouan et Mohéli notamment se sont toujours battues pour ne pas subir la gouvernance de la Grande Comores. « *Ces accords mettaient fin à la sécession des îles d'Anjouan et de Mohéli de 1997. Ils mettaient en place une tournante des îles pour diriger l'archipel* »².

Dans un article du 21 octobre 2018, Damien Gautreau, explique que « *l'île d'Anjouan est connue pour ses velléités de sécession dans un archipel marqué par de nombreuses tentatives de coups d'État [...] Le climat dans l'archipel est très tendu depuis plusieurs mois³, rappelons que le 21 juillet 2018 la voiture du vice-président a été criblée de balles par des motards et que le 30 juillet, des hommes en armes ont pénétré dans un bureau de vote et mutilé un gendarme⁴.* »

Les choses empirent encore lorsque Azali Assoumani organise, le 30 juillet 2018, un référendum pour modifier la constitution afin qu'elle lui permette de se représenter à la présidentielle de mars 2019. Il est question notamment de supprimer le procédé de la « *tournante* » qui forçait le pouvoir à changer d'île à chaque présidentielle de manière à ce que toutes soient représentées⁵. L'opposition qui juge ce référendum illégal appelle au boycott du scrutin. La réforme est néanmoins adoptée à 92,74% des votes⁶. La chaîne de France Télévision la 1^{ère}, confirme que « *depuis le 30 juillet 2018 et le résultat du référendum qu'il a voulu et organisé, le chef de l'Etat a engagé un bras de fer avec l'opposition et les Anjouanais⁷.* ».

Par ailleurs, indique La Croix, « *à Anjouan, cette initiative passe d'autant plus mal qu'en 2019, c'était à son tour de désigner le futur président de l'Union⁸.* ».

¹ GAUTREAU, Damien (professeur d'histoire géographie à Mayotte et auteur d'articles sur site d'information Mediapart), «Anjouan: une semaine d'insurrection», 21/10/2018

² La 1ere, « Comores : couvre-feu à Anjouan », 16/10/2018

³ Le référendum concerne un projet de réforme constitutionnelle renforçant les pouvoirs du président

⁴ GAUTREAU, Damien, *art.cit.*

⁵ La 1ere, 16/10/2018, *art.cit.*

⁶ Le Monde, « Aux Comores, la réforme constitutionnelle approuvée à 92,74% par référendum », 31/07/2018

⁷ La 1ere, « Comores : Anjouan prend les armes », 16/10/2018

⁸ La Croix, « Aux Comores, une insurrection sur l'île d'Anjouan », 18/10/2018

1.2. Marginalisation de l'opposition

L'autre point de crispation tient à la politique de marginalisation de l'opposition mise en œuvre par Azali Assoumani depuis 2017 et qui s'est intensifiée durant l'été 2018. Il s'en prend tout particulièrement au parti *Juwa*, principal parti d'opposition aux Comores⁹.

Le parti *Juwa* est le mouvement constitué par et autour de Mohamed Sambu, président de l'Union des Comores entre 2006 et 2011. Battu en 2011 par son élève et rival Ikililou Dhoinine (2011-2016), il fonde son parti en octobre 2013 afin de se préparer aux présidentielles de 2016¹⁰.

Néanmoins, en 2016, la candidature de Mohamed Sambu est invalidée sous le prétexte que ce dernier a été précédemment élu président au nom de l'île d'Anjouan pour la période 2006-2011 et ne peut donc pas briguer un mandat pour l'île de la Grande Comore. Malgré son alliance avec le député Fahmi Saïd Ibrahim, fondateur du parti pour l'entente comorienne (PEC), c'est Azali Assoumani qui est élu¹¹.

L'ONG *Freedom House* dénonce le fait que dès 2017 Assoumani se débarrasse peu à peu des membres du parti *Juwa* qui ont intégré son gouvernement¹². Ce processus se poursuit jusqu'en 2018, quelques semaines avant le référendum du 30 juillet 2018. Ainsi, le 1er juin 2018, une manifestation est organisée par le parti *Juwa* pour protester contre la tenue de ce référendum. Interdite par les autorités, cette marche est l'occasion pour le gouvernement comorien d'arrêter des opposants. Notamment, Ahmed Hassane el-Barwane, secrétaire général du parti *Juwa*, est interpellé par la police en marge de l'événement. La justice décide, le 5 juin, de le maintenir en dépôt, ainsi que six autres personnes¹³. Il faut également citer le cas du porte-parole du parti *Juwa*, Ahmed Abdou Chakour, mis en détention ainsi que d'autres militants le 30 juillet 2018, lors du référendum¹⁴.

Le 2 août 2018, le procureur de la République, Mohamed Abdou, annonce que le parti *Juwa* sera dissout pour acte de barbarie¹⁵. Le parti, précédemment la cible du président Assoumani est « *décimé par les arrestations de ses chefs, la fuite de ses élus qui sont activement recherchés, le parti Juwa sera classé comme un parti terroriste selon le gouvernement. Des sources fiables affirment que le parti sera interdit aux Comores dans les prochains jours* ». ¹⁶

Le 20 août 2018 l'ancien président Mohamed Sambu est jugé sur la base de soupçons de fraude. L'affaire implique également son prédécesseur dans une affaire de ventes illicites de passeports¹⁷. L'opposition crie au complot. Selon elle, il s'agit pour le gouvernement d'écartier tous les opposants¹⁸.

Le climat est donc extrêmement tendu à Anjouan entre le référendum du 30 juillet 2018 et la manifestation du 15 octobre.

⁹ En 2015, le parti *Juwa* apparaît aux élections parlementaires comme le deuxième parti le plus important de l'Union des Comores, gagnant alors 24 sièges ; Africa24, « Comores, le parti Juwa l'emporte », 09/03/2015

¹⁰ The Economist, « Former president to stand again in 2016 election », 07/11/2013

¹¹ RFI, « Comores : pourquoi Sambu est-il exclu de la présidentielle ? », 08/01/2016

¹² Freedom House, *Freedom in the World 2018 – Comoros*, 05/10/2018

¹³ RFI, « Comores : le secrétaire général de Juwa maintenu en détention », 06/06/2018

¹⁴ France Info, « Comores : vagues d'arrestations selon l'opposition qui avait appelé au boycott du référendum », 08/08/2018

¹⁵ Un sergent de police, Ali Radjabou, est mutilé à coups de machette le 30 juillet 2018, lors du référendum

¹⁶ Comores-Info, « Le parti Juwa pourrait disparaître du paysage politique des Comores », 02/08/2018

¹⁷ Le Monde, « Aux Comores, l'ex-président Sambu écroué dans une affaire de fraude aux passeports », 22/08/2018

¹⁸ Comores-Info, « Déclaration du parti Juwa sur l'incarcération du président Ahmed Abdallah Mohamed Sambu », 23/08/2018

2. La manifestation du 15 octobre 2018 et l'insurrection

2.1. Déroulement de l'insurrection (15/10/2018 au 20/10/2018)

Peu d'informations précises ont pu être trouvées dans les sources publiques en français et en anglais sur l'insurrection qui s'est déroulée sur l'île d'Anjouan du lundi 15 au samedi 20 octobre.

L'idée de la manifestation du 15 octobre est de protester contre le musellement de l'opposition et les méthodes « *anti constitutionnelles* » du président Azali Assoumani. Rapidement, l'événement vire à l'insurrection. Des heurts entre l'armée et les manifestants ont lieu dans la capitale de l'île, Mutsamudu¹⁹.

Dès le lundi 15 octobre, 6 jours de couvre-feu – de 20h à 6h - sont décrétés par la préfecture de Mutsamudu. Le parti *Juwa* exhorte les militaires à désobéir au président mais en aucun cas ils ne parlent de désarmer ou de calmer le conflit en cours²⁰. Les autorités mettent en cause le parti *Juwa*²¹. Le gouvernement craint que Mohamed Sambi ne tente un coup d'Etat. L'ancien président est accusé d'être à l'origine de l'insurrection²²

Damien Gautreau explique que « *ce lundi 15 octobre une manifestation se tient à Mutsamudu, la capitale, pour dénoncer « la dictature d'Azali » [...] Les Anjouanais, pour beaucoup critiques à l'égard du président et partisans de son prédécesseur – Sambi, actuellement en résidence surveillée – se mobilisent donc pour dénoncer la dérive du pouvoir. La manifestation est dispersée par les forces de l'ordre qui lancent des grenades lacrymogènes. Les manifestants répondent par des jets de pierres et c'est alors qu'un petit groupe d'individus équipés d'armes de type kalachnikov ouvre le feu. L'armée régulière riposte et une lutte s'engage. De nombreux coups de feu sont échangés entre l'armée et les insurgés qui se sont retranchés dans le centre de Mutsamudu, la médina²³ ».*

Le 16 octobre, la 1^{ère} explique que « *des tirs d'armes de guerre retentissent à Anjouan, depuis ce lundi 15 octobre 2018. Pour la seconde journée, ce mardi 16, la population a installé des barrages dans les rues de Mutsamudu, la capitale de l'île afin de matérialiser son opposition à Azali Assoumani, le président de l'archipel²⁴. »*

Mercredi 17 octobre les heurts entre l'armée et la population ont déjà fait 3 morts et les violences se multiplient²⁵. Antonio Guterres, le secrétaire général des nations unies, appelle « *toutes les parties concernées à faire preuve de calme et de retenue dans l'intérêt de la paix et de la stabilité aux Comores* » après avoir exprimé « *sa préoccupation* » tandis que l'union africaine (UA) en appelle à « *l'urgence de mesures d'apaisement de nature à faciliter le règlement de la crise²⁶ ».*

Selon un article de *Comores-info*, daté du mercredi 17 octobre 2018, le nombre des insurgés est compris entre 30 et 35. Le site indique que dans la nuit du mardi 16 au mercredi 17 octobre, la ville de Mutsamudu est plongée dans le noir et que deux civils sont tués²⁷.

¹⁹ Le Monde, « Aux Comores, poursuite des affrontements entre l'armée et des manifestants », 17/10/2018

²⁰ La 1^{ère}, 16/10/2018, *art.cit.*

²¹ Le Monde, « Aux Comores, poursuite des affrontements entre l'armée et des manifestants », 17/10/2018

²² La 1^{ère}, 16/10/2018, *art.cit.*

²³ GAUTREAU, Damien, *art.cit.*

²⁴ La 1^{ère}, 16/10/2018, *art.cit.*

²⁵ La Croix, 18/10/2018, *art.cit.*

²⁶ *Ibid.*

²⁷ Comores-infos, « Insurrection à Anjouan : les insurgés seraient entre 30 et 35 », 17/10/2018

Le jeudi 18 octobre des renforts sont envoyés depuis la Grande Comore pour venir en aide aux forces armées gouvernementales déployées dans la capitale d'Anjouan²⁸. Les autorités indiquent que les manifestants sont armés. La *medina*, le centre-ville de Mutsamudu apparaît comme l'épicentre de l'insurrection²⁹.

Damien Gautreau explique que « *Malgré les renforts envoyés par le pouvoir en place, les insurgés tiennent la médina au fil des jours, l'armée ne parvient pas à les déloger. Le bruit court que les rebelles ont capturé quatre militaires. On déplore des morts parmi les civils. Mais, privé d'eau et d'électricité, à court de vivres et encerclés, le petit nombre d'insurgés semble condamné. Des négociations s'engagent et le pouvoir laisse aux rebelles jusqu'au vendredi à minuit pour rendre les armes en échange d'une amnistie. Sans réponse, l'armée investit la médina ce samedi 20 octobre mais ne trouve personne, les insurgés ont réussi à s'enfuir. La rumeur prétend qu'ils auraient quitté l'île direction... Mayotte*³⁰. »

Dans un article paru le 24 octobre 2018, RFI explique sans donner de date que depuis la fin de l'insurrection, le désarmement de la population de la Medina est en cours. Il est question de 600 cartouches, 6 obus et de mines récupéré, un arsenal qualifié « *d'infime partie* » de l'armement lié à la révolte d'Anjouan. L'article parle également de fusils mitrailleurs³¹.

3. Après l'insurrection

3.1. Dispersion du parti *Juwa* et élection présidentielle

Damien Gautreau estime que « *dans tous les cas, Azali Assoumani, colonel et lui-même ancien putschiste sort victorieux de cet épisode mais sait désormais que la fronde est plus importante qu'il ne le pensait*³².

Après les événements d'octobre, la politique d'Azali Assoumani s'est durcie. Des peines « *exemplaires* » sont prononcées à l'encontre de membres de l'opposition. L'ex vice-président, Djaffar Ahmed Saïd qui s'était opposé au référendum de juillet, est condamné aux travaux forcés. D'autres personnes sont condamné à des peines d'emprisonnement allant jusqu'à 20 ans³³.

Le 18 décembre, Hassane Ahmed el-Barwane et Tocha Djohar, député *Juwa*, sont eux aussi condamnés, le premier à 7 ans de prison, le second à 20, pour l'agression d'un officier de police. La date de l'incident et sa nature ne sont pas détaillées³⁴. Azali Assoumani affirme en janvier 2019 que les arrestations ne sont pas politiques mais qu'elles sont des « *coïncidences malheureuses*³⁵ ».

Plus tard, le 23 janvier s'achève le dépôt des candidatures aux élections présidentielles. Le parti *Juwa* ne peut aligner que deux candidats mais aucune tête du mouvement, Sambi étant assigné à résidence et el-Barwane étant emprisonné³⁶. La situation empire

²⁸ La 1ere, 16/10/2018, *art.cit.*

²⁹ La Croix, 18/10/2018, *art.cit.*

³⁰ GAUTREAU, Damien, *art.cit.*

³¹ L'Express, « Du nouveau sur l'identité des insurgés », 24/10/2018

³² GAUTREAU, Damien, *art.cit.*

³³ Jeune Afrique, « Comores : quatre proches de l'opposition condamnées à la prison à vie », 16/12/2018

³⁴ France-Info, « Comores : nouvelles peines de prison infligées à des membres de l'opposition », 18/12/2018

³⁵ Linfo, « Comores : « aucune arrestation politique », insiste le président », 30/01/2019

³⁶ France-info, « L'actualité régionale à travers la presse 23 janvier 2019 », 23/01/2019

encore pour l'opposition lorsque le 1^{er} février 2019, l'un des deux candidats *Juwa*, Jaffar el-Macelie, présente un recours contre l'autre, Ibrahim Mohamed Soulé³⁷.

Le 11 février 2019, la Cour Suprême des Comores ne retient que 13 candidats à la présidentielle du 24 mars. Les principaux opposants, 7 en tout, sont écartés. Les candidats restants sont des indépendants n'appartenant à aucun parti. Ali Soilihi et Ibrahim Mohamed Soulé, les principaux rivaux de l'actuel président, sont évincés. L'opposition qualifie l'action de « *hold-up électoral*³⁸ ».

C'est sans surprise, après l'appel de 12 des 13 candidats à boycotter les élections, qu'Azali Assoumani est réélu le 26 mars 2019³⁹.

3.2. La possibilité d'une implication de la France

Sujet connexe mais vecteur de tension à la fois au niveau national et international, certaines sources évoquent un possible rôle de la France dans l'insurrection. *Afrique Education*, hebdomadaire spécialisé sur l'Afrique, explique que « *selon certaines sources, les insurgés se seraient rendus dans l'île voisine de Mayotte. Cette information est donnée au conditionnel car Mayotte étant, actuellement, un département français, bien que, farouchement, revendiquée par le gouvernement comorien, une protection donnée aux insurgés, deviendrait un problème diplomatique grave entre Paris et Moroni*⁴⁰ ». Il est donc clairement question d'un positionnement de la France en faveur des insurgés.

Damien Gautreau explique également que la France a été « *Impliquée dans les précédents coups d'État comoriens* » et qu'elle « *est restée silencieuse durant les événements de cette semaine* ». Il ajoute que « *son soutien au président se fait de plus en plus timide. Elle semble attendre de voir qui va s'imposer sur la scène politique comorienne mais agit certainement en sous-main sur un ou plusieurs tableaux. De son côté, Azali Assoumani se rapproche de puissances rivales comme la Chine* »⁴¹.

³⁷ France-Info, « L'actualité régionale 1^{er} Février », 01/02/2019

³⁸ Linfo, « Présidentielle aux Comores: seuls 13 candidats retenus », 11/02/2019

³⁹ France24, « Présidentielle au Comores: l'opposition dénonce un coup d'Etat du camp présidentiel », 27/03/2019

⁴⁰ Afrique Education, « Insurrection aux Comores : la France soutient-elle les putschistes ? », 20/10/2018,

⁴¹ GAUTREAU, Damien, *art.cit.*

Bibliographie

(Sites web consultés en avril 2019)

ONG

Freedom House, *Freedom in the World 2018 – Comoros*, 05/10/2018, <https://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain?page=search&docid=5bcdce33c&skip=0&query=juwa&coi=COM>

Media

France24, « Présidentielle au Comores: l'opposition dénonce un coup d'Etat du camp présidentiel », 27/03/2019, <https://www.france24.com/fr/video/20190327-presidentielle-comores-lopposition-denonce-coup-detat-camp-presidentiel>

Linfo, « Présidentielle aux Comores: seuls 13 candidats retenus », 11/02/2019, <https://www.linfo.re/ocean-indien/les-comores/presidentielle-aux-comores-seuls-13-candidats-retenus>

France-Info, « L'actualité régionale 1^{er} Février », 01/02/2019, <https://la1ere.francetvinfo.fr/mayotte/actualite-regionale-1er-fevrier-675459.html>

Linfo, « Comores : « aucune arrestation politique », insiste le président », 30/01/2019, <https://www.linfo.re/ocean-indien/les-comores/comores-aucune-arrestation-politique-insiste-le-president>

France-info, « L'actualité régionale à travers la presse 23 janvier 2019 », 23/01/2019, <https://la1ere.francetvinfo.fr/mayotte/actualite-regionale-travers-presse-23-janvier-2019-672429.html>

France-Info, « Comores : nouvelles peines de prison infligées à des membres de l'opposition », 18/12/2018, <https://la1ere.francetvinfo.fr/comores-nouvelles-peines-prison-infligees-membres-opposition-662861.html>

Jeune Afrique, « Comores : quatre proches de l'opposition condamnées à la prison à vie », 16/12/2018, <https://www.jeuneafrique.com/690627/politique/comores-quatre-proches-de-lopposition-condamnees-a-la-prison-a-vie/>

L'Express, « Du nouveau sur l'identité des insurgés », 24/10/2018, <https://www.lexpressmada.com/24/10/2018/comores-du-nouveau-sur-lidentite-des-insurges/>

GAUTREAU, Damien, «Anjouan: une semaine d'insurrection», 21/10/2018, <https://blogs.mediapart.fr/damien-gautreau/blog/211018/anjouan-une-semaine-d-insurrection>

Afrique Education, « Insurrection aux Comores : la France soutient-elle les putschistes ? », 20/10/2018, https://www.afriqueeducation.com/politique/insurrection_aux_comores_la_france_soutient_elle_les_putschistes

La Croix, « Aux Comores, une insurrection sur l'île d'Anjouan », 18/10/2018, <https://www.la-croix.com/Monde/Afrique/Comores-insurrection-lile-dAnjouan-2018-10-18-1200976990>

Comores-Infos, « Insurrection à Anjouan : les insurgés seraient entre 30 et 35 », 17/10/2018, <http://www.comores-infos.net/insurrection-a-anjouan-les-insurges-seraient-entre-30-et-35/>

Le Monde, « Aux Comores, poursuite des affrontements entre l'armée et des manifestants », 17/10/2018, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/10/16/aux-comores-violents-affrontements-entre-l-armee-et-des-manifestants_5369997_3212.html

La 1ere, « Comores : Anjouan prend les armes », 16/10/2018, <https://la1ere.francetvinfo.fr/reunion/comores-anjouan-prend-armes-638584.html>

La 1ere, « Comores : couvre-feu à Anjouan », 16/10/2018, <https://la1ere.francetvinfo.fr/reunion/comores-couvre-feu-anjouan-638392.html>

Comores-Info, « Déclaration du parti Juwa sur l'incarcération du président Ahmed Abdallah Mohamed Sambi », 23/08/2018, <http://www.comores-infos.net/declaration-du-parti-juwa-sur-lincarceration-du-president-ahmed-abdallah-mohamed-sambi/>

Le Monde, « Aux Comores, l'ex-président Sambi écroué dans une affaire de fraude aux passeports », 22/08/2018, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/08/22/aux-comores-l-ex-president-sambi-ecroue-dans-une-affaire-de-fraude-aux-passeports_5344898_3212.html

France Info, « Comores : vagues d'arrestations selon l'opposition qui avait appelé au boycott du référendum », 08/08/2018, <https://la1ere.francetvinfo.fr/comores-vague-arrestations-opposition-qui-avait-appelle-au-boycot-du-referendum-615832.html>

Comores-Info, « Le parti Juwa pourrait disparaître du paysage politique des Comores », 02/08/2018, <http://www.comores-infos.net/le-parti-juwa-pourrait-disparaitre-du-paysage-politique-des-comores/>

Le Monde, « Aux Comores, la réforme constitutionnelles approuvée à 92,74% par référendum », 31/07/2018, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/07/31/aux-comores-la-reforme-constitutionnelle-approuvee-a-92-74-par-referendum_5337943_3212.html

RFI, « Comores : le secrétaire général de Juwa maintenu en détention », 06/06/2018, <http://www.rfi.fr/afrique/20180606-comores-secretaire-general-juwa-maintenu-detention>

RFI, « Comores : pourquoi Sambi est-il exclu de la présidentielle ? », 08/01/2016, <http://www.rfi.fr/hebdo/20160108-comores-ahmed-abdallah-sambi-exclu-presidentielle-anjouan-grande-comore-moheli>

Africa24, « Comores, le parti Juwa l'emporte », 09/03/2015, <https://www.youtube.com/watch?v=W9xA179Di-w>

The Economist, "Former president to stand again in 2016 election", 07/11/2013, <http://country.eiu.com/article.aspx?articleid=281151212&Country=Comoros&topic=Politics&subtopic=Forecast&subsubtopic=Political+stability&u=1&pid=902261274&oid=902261274&uid=1>